

OBJET : Situation sur la politique « logiciels libres » de la gendarmerie sur le poste de travail**Le contexte initial**

La gendarmerie s'est orientée vers les logiciels libres dès 2001. Cette utilisation s'est intensifiée au fur et à mesure de leur percée sur le marché informatique. Ainsi, l'architecture de l'Intranet gendarmerie et les messageries associées reposent, pour l'essentiel, sur ces technologies. En outre, la gendarmerie a déployé des logiciels libres sur le poste de travail avec en 2005 la suite bureautique OpenOffice.org et en 2006 le navigateur Firefox et la messagerie Thunderbird.

Cette politique s'appuie sur le plan stratégique pour l'administration électronique (PSAE 2004-2007) mis en oeuvre par la direction générale de la modernisation de l'état (DGME) et relayée par la direction générale des SIC du MINDEF (DGSIC). Les logiciels libres sont inscrits dans la stratégie ministérielle de réforme (SMR) de la défense. Le 4 décembre 2006, suite aux travaux de la commission sur l'économie de l'immatériel « réinventer notre modèle de croissance », le ministre de l'économie, a pris la décision de créer un pôle de compétitivité du logiciel libre et de l'open source.

Les déploiements au sein de la gendarmerie d'OpenOffice.org, de Firefox et de Thunderbird ont connu un certain retentissement dans la presse informatique et sur Internet, car ils ont été, dès le début, valorisés par l'agence pour le développement de l'administration électronique (ADAE aujourd'hui DGME) comme un exemple de bonnes pratiques. Cependant, d'autres administrations ont fait le même choix que la gendarmerie : les douanes, l'intérieur, l'équipement, l'agriculture, la direction générale des impôts...

Les raisons du choix fait par la gendarmerie des logiciels libres

La première raison est l'utilisation des standards ouverts tels qu'ils sont définis dans la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. En effet, la gendarmerie exerce ses missions dans un contexte interministériel (défense, ministère de l'intérieur, justice, douanes, services de secours, collectivités locales...) et au titre du service public, elle devra demain échanger, via Internet, avec le citoyen (e-administration). L'utilisation de standards ouverts et libres de droit assure pour l'avenir des SIC de la gendarmerie une interopérabilité avec l'ensemble de ces acteurs. C'est aussi le gage d'une indépendance technique et financière face aux monopoles de certains éditeurs, et celui d'une meilleure maîtrise de l'hétérogénéité des logiciels installés sur un parc informatique de plus de 70.000 stations de travail.

Le coût est aussi une des raisons du choix des logiciels libres. Ces derniers sont développés par des communautés et sont disponibles gratuitement sur Internet. Cela ne veut pas dire que les logiciels libres sont gratuits ; les licences sont gratuites, mais le modèle économique se fait sur le service autour de ces logiciels (conseil, intégration, formation, soutien, développements spécifiques...). Ce modèle est particulièrement intéressant pour la gendarmerie car elle possède en interne des équipes qualifiées pour intégrer les logiciels libres sur l'architecture de ses systèmes d'information. Enfin, le modèle éditeur (un utilisateur ou une machine égale une licence) est aujourd'hui peu adapté à la gendarmerie dans la mesure où, au travers de l'Intranet, ce sont 100.000 utilisateurs ou 70.000 postes qui peuvent utiliser un logiciel. Ainsi, le déploiement, sur l'ensemble de l'intranet, d'un logiciel dont la licence vaut 100 € coûte 7 M €. Dans ces conditions, une solution « logiciel libre » est, sur le plan financier, nettement préférable.

Le contexte actuel

Aujourd'hui, la DGSIC mène au sein du MINDEF une politique logiciel libre et de standards à l'instar de la gendarmerie. Or ce ministère représente un enjeu à la fois stratégique et financier pour l'éditeur Microsoft. C'est un enjeu stratégique parce que c'est un argument fort vis-à-vis des détracteurs qui pourraient accuser Microsoft d'être « un cheval de Troie » de certaines agences des Etats-Unis. C'est aussi un enjeu financier parce que ce ministère est le premier client de Microsoft France (près de 400.000 postes de travail). Pour

conserver ce marché, il vend actuellement à l'armée de terre sa suite bureautique Office 2003 près du tiers du prix de celui du marché GAIA (soit 4,3 M€ pour 37.000 licences au lieu de 11 M€).

Il est à noter que le format ODF (Open Document Format) qu'utilise OpenOffice.org est depuis le 1er janvier le format standard d'échange des documents au sein du MINDEF et le deviendra en 2007 entre les administrations. Une décision doit être prise en ce sens par la DGME dans son Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) et Microsoft travaille aujourd'hui pour que sa suite intègre ce format.

Un élément important est la sortie en 2007 du nouveau système d'exploitation Vista (en remplacement de Windows XP) et de la nouvelle suite bureautique Office 2007 en remplacement d'office 2003). L'enjeu pour Microsoft est de taille car, même si cet éditeur se diversifie (console de jeu, lecteur MP3, téléphonie...), le couple Windows XP/Office 2003 représente 90 % de ses bénéfices et deux tiers de son chiffre d'affaire. En outre, sur ces deux produits, il réalise une marge supérieure à 80 %. Même si Microsoft reste durablement un acteur majeur du marché, le couple Linux/OpenOffice.org ne manquera pas d'ouvrir une brèche dans le monopole de cet éditeur.

La politique Linux de la gendarmerie

Une réflexion a été lancée sur Linux et une expérimentation sera menée en 2007. Il s'agit dans les unités de mettre Linux sur plusieurs milliers de poste de travail actuellement dotés de Windows 98 et qui ne peuvent pas techniquement être raccordés à l'Intranet. Linux permettra d'accéder à l'Intranet et de bénéficier de tous les logiciels standards utilisés dans le cadre du service (OpenOffice.org, IC@RE, Firefox, la messagerie...). Cette expérimentation devrait conduire à partir de 2008 au renouvellement des postes des unités (parc d'environ 40.000 postes) avec le système d'exploitation Linux, solution qui permettrait une économie d'environ 8 M€ par an par rapport à une solution entièrement Microsoft (Vista/Office2007/outlook2007...), économie hors Software Assurance de Microsoft qui garantit la gratuité des mises à jour pendant une période déterminée.

La gendarmerie a été en France une des premières administrations à utiliser à grande échelle les logiciels libres sur le poste de travail. Compte-tenu de la bonne image dont jouit la gendarmerie tant dans la société auprès des citoyens que dans le domaine des SIC auprès des industriels et des sociétés de service, sa politique sert d'exemple pour d'autres administrations. Après OpenOffice.org, Firefox et Thunderbird, le choix de Linux sur 40.000 postes de travail sera potentiellement vécu par Microsoft comme une nouvelle menace à son monopole. Cette situation peut justifier aujourd'hui des actions ciblées pour empêcher ou discréditer la politique de la gendarmerie en matière de poste de travail. De façon à ne pas être freinée dans sa progression par des influences exogènes, la SDTI réalisera sans publicité cette migration technique vers Linux et ne s'investira en communication extérieure qu'une fois le processus devenu irréversible.